

Titulaire : Trafalgare

Montant HT du marché : 19 955 €

Rôle de Trafalgare : mandataire

Montant HT Trafalgare : 19 955 €

Période des prestations : 2012

Durée de l'étude : 3 mois

Client : Réseau Ferré de France

Responsable du marché : M. Guennoc

Description du projet

L'émergence correspond à l'apparition d'une idée conçue pour répondre à un nouveau besoin ferroviaire. Cette idée peut être soit proposée/imposée à RFF par un partenaire (AOT, EF...), soit émanée de RFF. Grâce à des études d'opportunité, menées avec des moyens limités et simples et dans un temps court, l'émergence doit permettre d'évaluer la pertinence de cette proposition de développement ferroviaire. Elle joue le rôle d'un filtre pour poursuivre, stopper ou reformuler cette idée.

Si la proposition n'est pas abandonnée, les études d'émergence sont alors le moyen de traduire celle-ci en projet ferroviaire. Les études préliminaires prennent ensuite le relais pour examiner le projet né de la phase d'émergence.

Au stade de l'émergence, un éclairage socio-économique doit couvrir des problématiques diverses. Ainsi les résultats obtenus doivent permettre :

- de s'intéresser à l'adéquation offre / demande (y compris fret),
- de tester l'intérêt économique d'un projet (avantages versus coûts),
- de s'interroger sur la faisabilité financière du projet (investissement et exploitation),
- de disposer d'indicateurs objectifs pour dialoguer avec les partenaires.

Description de l'étude

L'objectif est d'élaborer un outil simple et ergonomique permettant d'évaluer, sur la base de données gratuites (INSEE), les déplacements ferroviaires actuelle x commune sur l'ensemble du territoire national. Il est calibré sur les données ferroviaires gare x gare mises à disposition par RFF et issues d'études en cours (bases Aristote sur différentes régions, modèle régional LGV PACA...).

Cet outil permet :

- de constituer les matrices OD,
- de distinguer les parts de marchés par mode.

Cet outil ayant vocation à être utilisé par les chefs de mission sur des projets à l'échelle locale, les OD étudiées correspondent uniquement aux OD commune x commune intrarégionales (hors région parisienne) et/ou dont la distance est inférieure à 200 km. Une table de correspondance commune x gare permet d'estimer les trafics annuels tous motifs gare x gare.

